L’an deux mil vingt-et-un le dix-neuf janvier à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Brissac, convoqués le quatorze janvier deux mil vingt-et-un se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mr Jean-Claude RODRIGUEZ, Maire.

**Étaient Présents** : Mrs RODRIGUEZ Jean-Claude, COPIN Françoise, Mr CAUSSE Jean-Louis, Mme RABOU Nathalie, Mr CUBERES Francis, Mmes ROBILLART Colette, PONGAN Delphine, Mr CALAMUSA Frédéric, Mme CLERGET Sophie, Mr STEINER Stephan, Mme ATHANASSARAS Carole, Mrs ITIÉ Jean-Paul, BARTHE Michel, Mmes JOLIMOY-DEZEUZE Nathalie, KRALL Véronique.

**Absent :** aucun

Mr ITIE Jean-Paul a été élu secrétaire, à bulletins secrets, par 15 voix (unanimité des membres présents et représentés)

Vote du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 29 /10/2020 : 15 votes pour, et 0 vote contre, le compte rendu de séance du 29/10/2020 est donc approuvé.

**Rapports annuels sur la qualité et le prix du Service Public Eau et Assainissement Exercice 2019**

**DCM 19-01-2021 N°1**

Monsieur le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée indiquent au Conseil Municipal que les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics Eau et Assainissement, Exercice 2019 ne sont pas entièrement terminés, (retard pris à cause de la situation sanitaire) et que par conséquent cette question doit être reportée.

**Projet gros travaux sur le bâtiment de la Mairie : Demandes DETR 2ème tranche et autres subventions**

**DCM 19-01-2021 N°2**

Mr le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée proposent de demander les financements nécessaires pour mener à terme le projet gros travaux sur le bâtiment Mairie.

Ils rappellent au Conseil Municipal que ce projet a fait l’objet d’une première tranche de financement DETR début 2020 de 60 % sur un montant prévisionnel de travaux de 224 385 € ainsi qu’une subvention du Conseil Général de l’Hérault sur la base d’une étude sommaire réalisée dans le cadre de l’assistance à Maitrise d’ouvrage par l’Agence Hérault Ingénierie. L’estimation financière de ce projet sommaire s’élevait à 448 770 € HT, soit 538 524 € TTC.

Ils proposent de demander :

- une subvention DETR 2021 pour une deuxième tranche de travaux

- une subvention au Conseil Régional Occitanie, notamment pour la partie isolation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le principe de ces démarches et donc :

1/ DEMANDE des subventions à l’Etat dans le cadre de la DETR, pour une deuxième tranche de travaux de gros entretien sur le bâtiment Mairie

2 / DEMANDE des subventions au Conseil Régional Occitanie, et notamment sur la part isolation

3 / DEMANDE des subventions à tous autres financeurs potentiels.

Même séance

**Projet Maison Médicale : demande de DETR et autres subventions**

**DCM 19-01-2021 N°3**

Mr le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée proposent de demander les financements nécessaires pour mener à terme le projet Maison Médicale à l’intérieur du bâtiment Mairie.

Ils présentent au Conseil Municipal le dossier technique qui a été réalisé par le cabinet AJM Architecture. L’estimation de la dépense de ce projet s’élève à 182 807,56 €est en cours HT, soit 219 369,07 € TTC. Ils proposent au conseil municipal de demander des subventions à l’Etat, au Conseil Départemental, au Conseil Régional, et tous autres financeurs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le principe de cette démarche, et donc

1/ DEMANDE des subventions à l’Etat dans le cadre de la DETR, pour Maison Médicale, et DSIL pour la part isolation, la plus élevée possible

2 / DEMANDE des subventions au Conseil Régional Occitanie, et notamment sur la part isolation la plus élevée possible

3/ DEMANDE des subventions au Conseil Départemental de l’Hérault la plus élevée possible

4 / DEMANDE des subventions à tous autres financeurs potentiels. la plus élevée possible

Même séance

**Autres demandes DETR : Local Associatif Chasseurs**

**DCM 19-01-2021 N°4**

Mr le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée proposent de demander les financements nécessaires pour mener à terme le projet Local Associatif Chasseurs.

Ils présentent au Conseil Municipal le dossier technique correspondant. Le montant prévisionnel des dépenses s’élève à 30 000 € HT, soit 36 000 TTC

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le principe de cette démarche, et donc

1/ DEMANDE des subventions à l’Etat dans le cadre de la DETR, pour Local Associatif, la plus élevée possible

2 / DEMANDE des subventions au Conseil Régional Occitanie, la plus élevée possible

3/ DEMANDE des subventions au Conseil Départemental de l’Hérault la plus élevée possible

4 / DEMANDE des subventions à tous autres financeurs potentiels. la plus élevée possible

Même séance

**Autres demandes DETR : Projet installation vidéo-surveillance**

**DCM 19-01-2021 N°5**

Mr le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée proposent de demander les financements nécessaires pour mener à terme le projet Installation vidéo surveillance.

Ils présentent au Conseil Municipal le dossier technique correspondant. Le montant prévisionnel des dépenses s’élève à 30 000 € HT, soit 36 000 TTC

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le principe de cette démarche, et donc

1/ DEMANDE des subventions à l’Etat dans le cadre de la DETR, pour Projet Vidéo-surveillance, la plus élevée possible

2 / DEMANDE des subventions au Conseil Régional Occitanie, la plus élevée possible

3/ DEMANDE des subventions au Conseil Départemental de l’Hérault la plus élevée possible

4 / DEMANDE des subventions à tous autres financeurs potentiels. la plus élevée possible

Même séance

**Projet Travaux Isolation : demande de Subventions à l’Etat et autres subventions**

**DCM 19-01-2021 N°6**

Mr le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée proposent de demander les financements nécessaires pour mener à terme le projet Isolation bâtiment salle des rencontres.

Ils indiquent au Conseil Municipal qu’un projet technique est en cours d’études. L’estimation des dépenses concernant ces travaux sera connue prochainement

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le principe de cette démarche.

DEMANDE des subventions à l’Etat dans le cadre de la DSIL, au Conseil Départemental de l’Hérault, au Conseil Régional Occitanie et à tous autres financeurs potentiels.

Même séance

**Projet Travaux Gros Entretien salle Polyvalente : demandes subventions**

**DCM 19-01-2021 N°7**

Mr le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée proposent de demander les financements nécessaires pour mener à terme le projet Gros Entretien salle polyvalente.

Ils indiquent au Conseil Municipal qu’un projet technique est en cours d’études. L’estimation des dépenses concernant ces travaux sera connue prochainement

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le principe de cette démarche.

DEMANDE des subventions à l’Etat dans le cadre de la DETR, au Conseil Départemental de l’Hérault, au Conseil Régional Occitanie et à tous autres financeurs potentiels.

Même séance

**Projet Travaux de voirie : Chemin de Fontenilles, chemin du milieu de la plaine, et autre(s) chemin(s) :**

**Demande de subventions**

**DCM 19-01-2021 N°8**

Mr le Maire et Mme COPIN Françoise, Adjointe Déléguée proposent de demander les financements nécessaires pour mener à terme le projet Travaux de voirie : chemin de Fontenilles, chemin du milieu de la plaine et autres chemins.

Ils indiquent au Conseil Municipal qu’un projet technique est en cours d’études. L’estimation des dépenses concernant ces travaux sera connue prochainement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le principe de cette démarche.

DEMANDE des subventions à l’Etat dans le cadre de la DETR, au Conseil Départemental de l’Hérault, au Conseil Régional Occitanie et à tous autres financeurs potentiels.

Même séance

**Demande de financements au Syndicat Hérault Energies pour travaux sur réseau électrique et éclairage public à Coupiac, et projet de convention à passer avec ce syndicat**

**DCM 19-01-2021 N°9**

Monsieur le Maire et Mr CUBERES Francis, Adjoint délégué, donnent connaissance au Conseil Municipal d’un projet de convention à passer avec le syndicat Hérault Energies concernant la réalisation d’un chantier de travaux d’électricité et d’éclairage public Hameau de Coupiac.

L’estimation des dépenses de l’opération TTC (honoraires, études et travaux) s’élève à :

Travaux d’électricité……………………………………………………………………. 139 100,00 €

Travaux éclairage public……………………………………………………………… 79 820,00 €

Total de l’opération………………………... ……………………………………… … 218 920,00 €

Le financement de l’opération peut être envisagé comme suit :

-Financement maximum d’Hérault Energies (Fonds propres et / ou financeurs….50 000,00 €

-La TVA sur les travaux d’électricité et d’éclairage public sera récupérée

 Directement par HE……………………………………………………………………… 33 680,00 €

La dépense prévisionnelle de la collectivité est de …………………………… … 135 240,00 €

Il propose au Conseil Municipal d’approuver cette convention, et d’autoriser le Maire à la signer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés

ACCEPTE le projet Hameau de Coupiac pour un montant prévisionnel global de 218 9200,00 €

ACCEPTE le plan de financement présenté par Mr Le Maire

SOLLICITE-les financements /subventions les plus élevées possibles de la part de Hérault Energies

SOLLICITE Hérault Energies pour l’inscription de cette opération à son prochain programme de travaux

PREVOIT de réaliser cette opération selon l’échéancier suivant : courant 2022

APPROUVE le projet de convention précitée à passer avec le syndicat Hérault Energies concernant la réalisation d’un chantier de Travaux d’électricité et d’éclairage public Hameau de Coupiac.

DONNE délégation au Maire, et à Mme la Première Adjointe en l’absence du Maire, pour discuter, négocier et rédiger tous avenants à cette convention, à venir ultérieurement si besoin.

AUTORISE Mr le Maire, ou Mme la Première Adjointe au Maire en l’absence du Maire, à signer la convention précitée, ainsi que tous avenants, et toutes pièces annexes afférentes à ce dossier.

Même séance

**Demande de financements au Syndicat Hérault Energies pour travaux sur réseau électrique à Mastargues, et projet de convention à passer avec ce syndicat**

**DCM 19-01-2021 N°10**

Monsieur le Maire et Mr CUBERES Francis, Adjoint délégué, donnent connaissance au Conseil Municipal d’un projet de convention à passer avec le syndicat Hérault Energies concernant la réalisation Travaux de renforcement /sécurisation sur le réseau de distribution publique d’électricité Hameau de Mastargues.

Mr Le Maire expose au conseil municipal le fait que le financement de cette opération est pris en charge à 100 % par le syndicat Hérault Energies.

Il propose au Conseil Municipal d’approuver cette convention, et d’autoriser le Maire à la signer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le projet de convention précitée à passer avec le syndicat Hérault Energies concernant la réalisation d’un chantier de renforcement /sécurisation sur le réseau de distribution publique d’électricité Hameau de Mastargues avec un financement pris en charge à 100 % par le Syndicat Hérault Energies.

DONNE délégation au Maire, et à Mme la Première Adjointe en l’absence du Maire, pour discuter, négocier et rédiger tous avenants à cette convention, à venir ultérieurement si besoin.

AUTORISE Mr le Maire, ou Mme la Première Adjointe au Maire en l’absence du Maire, à signer la convention précitée, ainsi que tous avenants, et toutes pièces annexes afférentes à ce dossier.

Même Séance

**Demande de financements au Syndicat Hérault Energies pour travaux sur réseau électrique au Mas de Verdier, et projet de convention à passer avec ce syndicat**

**DCM 19-01-2021 N°11**

Monsieur le Maire et Mr CUBERES Francis, Adjoint délégué, donnent connaissance au Conseil Municipal d’un projet de convention à passer avec le syndicat Hérault Energies concernant la réalisation Travaux de renforcement /sécurisation sur le réseau de distribution publique d’électricité au Mas de Verdier.

Mr Le Maire expose au conseil municipal le fait que le financement de cette opération est pris en charge à 100 % par le syndicat Hérault Energies.

Il propose au Conseil Municipal d’approuver cette convention, et d’autoriser le Maire à la signer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le projet de convention précitée à passer avec le syndicat Hérault Energies concernant la réalisation d’un chantier de renforcement /sécurisation sur le réseau de distribution publique d’électricité Mas de Verdier avec un financement pris en charge à 100 % par le Syndicat Hérault Energies.

DONNE délégation au Maire, et à Mme la Première Adjointe en l’absence du Maire, pour discuter, négocier et rédiger tous avenants à cette convention, à venir ultérieurement si besoin.

AUTORISE Mr le Maire, ou Mme la Première Adjointe au Maire en l’absence du Maire, à signer la convention précitée, ainsi que tous avenants, et toutes pièces annexes afférentes à ce dossier.

Même séance

**Recours contre le PLU déposé au TA par la FNE**

**DCM 19-01-2021 N°12**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu’une requête en annulation de la DCM du 21-02-2020 approuvant le PLU a été déposée auprès du Tribunal Administratif de Montpellier par la FNE le 07 /12/2020, notification par le Tribunal Administratif en date du 15 /12/2020.

Il rappelle que par la DCM du 03-06-2020, le Conseil lui a déjà donné une délégation pour défendre les intérêts de la Commune. Cependant, il propose au Conseil de prendre une délibération qui l’habilite spécifiquement dans cette affaire ainsi que dans le cadre de toute autre procédure susceptible d’être engagée à cette même fin.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés

HABILITE Monsieur le Maire à représenter la Commune de Brissac, dans le cadre de l’instance introduite devant le Tribunal administratif de Montpellier sous le numéro 2005636-1 tendant à l’annulation de la délibération, du 21 février 2020 approuvant le Plan Local d’Urbanisme de la commune ainsi que dans le cadre de toute autre procédure susceptible d’être engagée à cette même fin.

Même séance

**Projet Modification simplifiée du PLU**

**DCM 19-01-2021 N°13**

Monsieur le Maire rappelle que le PLU communal a été approuvé par délibération du 21 Février 2020

Monsieur le Maire expose qu’il conviendrait d’apporter des adaptations au PLU communal en classant en zone N la partie classée actuellement en dessous de Brissac le Haut, côté EST.

Après discussion, un consensus se dégage sans vote, selon lequel cette question est reportée à une séance ultérieure, afin d’obtenir au préalable plus de renseignements.

**Projet de transfert de la convention d’occupation du domaine privé de BOUYGUES TELECOM au profit de la Sté Phœnix France Infrastructures**

**DCM 19-01-2021 N°14**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 03/07/2019 autorisant la signature d’une convention d’occupation du domaine privé permettant à la société Bouygues Télécom d’implanter et d’exploiter un immeuble sis à Le Serre de Bert 34190 Brissac (parcelle AL 146) une station radioélectrique et des équipements de communications électroniques.

CONSIDERANT que cette convention d’occupation privative du domaine privé a été signée en date du 10/07/2019 ;

CONSIDERANT que pour permettre le développement et l’évolution de ses services, Bouygues Télécom a décidé de transférer son pylône sis à Le Serre de Bert 34190 Brissac (parcelle AL 146) référence T66472, installé sur le domaine privé, à Phoenix France Infrastructure, Société par actions simplifiées immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 853 958 650, dont le siège est à Paris (75002) 4 Rue de Marivaux ;

CONSIDERANT que par courrier en date du 28/10/2020, la Société Bouygues Télécom a demandé le transfert de la convention à Phoenix France Infrastructures ;

CONSIDERANT qu’un avenant ayant pour objet de définir les modalités de substitution de la Société Phoenix France Infrastructure à l’actuel titulaire de la convention a donc été proposé.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, et avoir voté, à l’unanimité des membres présents et représentés

DECIDE de reporter sa décision à une séance ultérieure, dans le but de négocier une révision du prix de location

 Même séance

**Projet City Stade : Demandes de subventions**

**DCM 19-01-2020 N°15**

Mr le Maire et Mme RABOU Nathalie, Adjointe déléguée exposent au Conseil Municipal un projet de création d’un City Stade. Ils donnent un compte rendu des démarches préliminaires déjà effectuées ainsi que de la réunion qui s’est tenue le 18/01/2021 avec des personnels de l’Agence Hérault Ingénierie à qui la commune a demandé une assistance à maitrise d’ouvrage.et proposent de reporter la question des demandes de subventions à une séance ultérieure, lorsqu’un dossier technique sera élaboré.

**Questions diverses**

Monsieur le Maire lit la carte de vœux adressée aux membres du CM émanant de l’association de l’Age d’or.

Réfection des vitraux de la Basilique de ND du Suc.

Pose du store à la Bibliothèque Municipale.

Sécurisation de l’arrêt de bus située à la sortie du village.

Cabanon commun aux jardins communaux.

Mme Gaubiac Directrice de l’Ecole Publique signale un chien de couleur blanche ayant importuné un élève à vélo entre l’école e le Chemin de Ternisson.

Stationnements sauvages de véhicules en face de la maison de soins.

DCM 19-01-2021 N°1 : Rapports annuels sur la qualité et le prix du Service Public Eau et Assainissement Exercice 2019

DCM 19-01-2021 N°2 : Projet gros travaux sur le bâtiment de la Mairie : Demandes DETR 2ème tranche et autres subventions

DCM 19-01-2021 N°3 : Projet Maison Médicale : demande de DETR et autres subventions

DCM 19-01-2021 N°4 : Autres demandes DETR : Local Associatif Chasseurs

DCM 19-01-2021 N°5 : Autres demandes DETR : Projet installation vidéo-surveillance

DCM 19-01-2021 N°6 : Projet Travaux Isolation : demande de Subventions à l’Etat et autres subventions

DCM 19-01-2021 N°7 : Projet Travaux Gros Entretien salle Polyvalente : demandes subventions

DCM 19-01-2021 N°8 : Projet Travaux de voirie : Chemin de Fontenilles, chemin du milieu de la plaine, et autre(s) chemin(s) :

Demande de subventions

DCM 19-01-2021 N°9 : Demande de financements au Syndicat Hérault Energies pour travaux sur réseau électrique et éclairage public à Coupiac, et projet de convention à passer avec ce syndicat

DCM 19-01-2021 N°10 : Demande de financements au Syndicat Hérault Energies pour travaux sur réseau électrique à Mastargues, et projet de convention à passer avec ce syndicat

DCM 19-01-2021 N°11 : Demande de financements au Syndicat Hérault Energies pour travaux sur réseau électrique au Mas de Verdier, et projet de convention à passer avec ce syndicat

DCM 19-01-2021 N°12 : Recours contre le PLU déposé au TA par la FNE

DCM 19-01-2021 N°13 : Projet Modification simplifiée du PLU

DCM 19-01-2021 N°14 : Projet de transfert de la convention d’occupation du domaine privé de BOUYGUES TELECOM au profit de la Sté Phœnix France Infrastructures

DCM 19-01-2021 N°15 : Projet City Stade : Demandes de subventions